

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 37 (1892)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Société fédérale de sous-officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

un nouvel écu, un morceau de pain chaud. Jamais je ne trouvai un repas meilleur, mais je dus me cacher pour le dévorer, car d'autres malheureux, aussi affamés que moi, m'auraient arraché le pain de la bouche. Le 6 décembre, jour de la Saint-Nicolas, j'étais à Smorgoni, le thermomètre était descendu à -30° R^e et nous ne trouvions pas un abri pour y passer la nuit. Toutes les maisons étaient désertes et en partie démolies pour alimenter les feux de bivouac de ceux qui nous précédaient. Je marchais comme un automate à travers une immense plaine; mais bientôt le froid, la fièvre, la dysenterie, les privations de tous genres me rendirent incapable de continuer ma route. A défaut de traîneau, je pris un cheval d'officier de cuirassiers, abandonné dans une clairière, et me livrant à l'instinct de cette pauvre bête, je m'endormis, malgré le froid intense qui me pénétrait de toutes part et les glaçons qui couvraient ma barbe et mon visage. Lorsque je me réveillai au bout de quelques heures, j'étais à la porte d'une grande ferme lithuanienne, à quelques verstes de Wilna. « Ayez confiance, dit l'hôte hospitalier, nous vous ramènerons sur la route que vous avez quittée hier soir. » Je le remerciai et fis signe que j'avais encore une chemise et des bas de rechange dans mon bonnet à poil. Je n'avais pu changer de linge depuis Borizoff. Une fois habillé, je pris une soupe à la farine et je sommeillai pendant quelques heures. Le maître de la maison me réveilla, ajoutant qu'il avait préparé son traîneau, parce qu'on annonçait l'approche de l'armée russe. Je remerciai cordialement ces braves gens et je me laissai conduire par le fils de mon sauveur jusqu'à deux verstes de Wilna. Le Lithuanien non seulement ne voulut rien recevoir, mais encore il avait placé dans mes poches un pain et un flacon d'eau-de-vie de grain. (A suivre.)

Société fédérale de Sous-Officiers. (Suite)¹

Fête centrale de Hérisau en 1892.

C. Artillerie de position.

Sujet du concours: Quelles sont les différentes sortes de tir, comment et où en fait-elle usage, et quels sont pour cela les moyens à sa disposition?

Un seul travail est parvenu au Jury. Celui-ci lui a décerné une mention honorable et l'a apprécié comme suit:

N^o 31. *Sich selbst zur Ehr*
Dem Vaterland zur Wehr.

(1 cahier de 8 pages grand in-4^o en allemand).

Auteur: Rud. Keller, sergent canonnier.

Section de Toggenbourg.

Cette solution manque d'exactitude. La description du pointage est bien, mais incomplète. Il y a lieu aussi de relever quelques omissions. En somme, ce sujet aurait pu être traité avec plus de soin.

Mention honorable.

IV. GÉNIE.

A. Sapeurs.

Sujet du concours : Un détachement de sapeurs se composant d'un sous-officier et de 12 hommes, a été adjoint à un escadron et reçoit l'ordre d'intercepter le passage d'un pont (sans le détruire) par une barricade sur le pont même, en utilisant les maisons qui se trouvent alentour. Le détachement se sert en outre des pionniers du landsturm de la contrée.

Décrire par un exemple simple la manière de se procurer les outils et les matériaux de construction, les dispositions à prendre, l'exécution du travail en indiquant le temps et le nombre d'ouvriers nécessaires pour l'exécution du travail.

Travaux reçus : 2.

Récompensé : 1. Mention honorable : 1.

N° 25. *Garde à vous !*

(1 cahier de 18 pages in-4° en français).

Auteur : Henry Ed. Chable, adjud. sous-off., secrétaire d'état-major à Colombier.

Section de Neuchâtel.

L'auteur du mémoire possède le don de l'organisation. Dans l'emploi des matériaux trouvés sur place, il accuse de l'initiative et un savoir-faire pratique. Il se borne à n'employer que les pionniers de landsturm mis à sa disposition comme cela est prévu dans le thème. Les dispositions à prendre sont marquées distinctement et bien détaillées. Il y a lieu cependant de réfuter le fait de concentrer sur le pont une barricade du poids de 25 tonnes et la circonstance que la barricade ne peut se défendre que par elle-même. L'auteur a eu tort de négliger l'organisation de la défense des maisons voisines du pont.

A part cela, la solution est d'une conception heureuse.

Prix de fr. 40.

N° 1. *Wie der Soldat, so das Gefecht.*

(1 cahier de 8 pages grand in-4° en allemand).

Auteur : Wilhelm Reinert, appointé du Génie.

Section de Soleure.

L'exécution laisse à désirer. Pas grand'chose à dire contre la conception et la description technique des détails, si ce n'est à l'égard de l'établissement de la barricade et la mise en état de défense des maisons qui ne sont pas tout à fait exemptes de lacunes.

L'auteur s'est néanmoins donné de la peine, le Jury lui accorde une mention honorable.

B. Pontonniers.

Sujet du concours : Le sous-officier pontonnier comme chef de la troupe des bateliers.

1° Lors de la construction.

2° Lors du démontage d'un pont, à partir du commandement : « A la construction du pont, — marche ! ».

Pas de solution.

C. Pionniers.

Sujet du concours : Service d'une station de signaux optiques, éventuellement rapport sur ce service ensuite d'un exercice.

Pas de solution.

D. Pionniers d'infanterie.

Sujet du concours : Décrire par un exemple simple le sous-officier de pionniers comme chef de travail de l'infanterie, lors de la construction de légères fortifications de campagne.

Pas de solution.

V. SANITAIRE.

Sujet du concours : Le sous-officier infirmier du bataillon le jour d'entrée en service :

1° à l'infirmerie ;

2° comme chef du personnel sanitaire du bataillon :

a) pendant la marche,

b) avant le combat,

c) après le choix de la place du pansement provisoire,

d) pendant et après le combat.

Travaux reçus : 2.

Récompensé : 1.

Mention honorable : 1.

N° 24. *Immergrün.*

(1 cahier de 12 pages in-4° en allemand).

Auteur : Joh. Künzle, caporal infirmier.

Section de Bâle.

Très bon travail qui a le mérite de ne point s'appuyer sur les règlements, mais de s'inspirer d'un bout à l'autre des connaissances et de l'expérience de son auteur. A part quelques digressions, il donne à peine motif à critique. La question a été assez bien étudiée et la solution en est juste.

Prix de fr. 40.

N° 7. *Die Pflicht liegt im Gewissen und leitet auch den Mann*

Hat er sein Werk gefliessen, er sehr gut ruhen kann.

(1 cahier de 10 pages petit in-4° en allemand).

Auteur : Werner Schmid, sergent infirmier.

A Saarnen.

L'auteur s'est efforcé, avec une application digne d'éloges, à pro-

duire une bonne solution. Par ci par là la conception n'est pas très heureuse, mais tous les points de la question sont touchés. Certaines parties du thème ne sont pas traitées d'une manière égale, surtout le dernier chapitre qui paraît avoir été écrit au pied levé.

Mention honorable.

VI. ADMINISTRATION.

Sujet du concours : Une division d'armée complète entre en campagne pour un temps indéterminé. Les troupes qui la composent sont chaque jour disloquées et successivement logées et cantonnées. La subsistance est fournie par la compagnie d'administration. Le foin est fourni par les communes.

Décrire le champ d'activité d'un fourrier dans son corps respectif pendant les cinq premiers jours de la campagne.

Travaux reçus : 3.

Récompensés : 2.

Non classé : 1.

N° 16. *Riz Pain Sel.*

(1 cahier de 40 pages grand in-4° en français).

Auteur : Eug. Buffat, fourrier d'administration.

Section de la Chaux-de-Fonds.

Solution travaillée à fond, épuisant bien son sujet. Ce travail démontre que son auteur est non-seulement familiarisé avec toutes les prescriptions réglementaires, mais qu'il possède un esprit observateur et une certaine habileté dans la mise en pratique des choses qui viendraient, dans un service de campagne, compléter avantageusement les connaissances théoriques d'un fourrier.

Prix de fr. 80 avec couronne.

N° 13. *Wohl auf Kameraden auf's Pferd, auf's Pferd In's Feld, in die Freiheit gezogen, etc.*

(1 cahier de 22 pages in-4° en allemand).

Auteur : Jacob Certe, fourrier d'artillerie.

Section de Schaffhouse.

L'auteur, dans ses descriptions fraîches et vives, quoiqu'un peu étouffées par un vocabulaire trop chargé, nous donne une solution généralement satisfaisante de la question. S'il n'est pas absolument exempt de fautes et de lacunes, spécialement dans la récapitulation chronologique des diverses fonctions, ce travail peut néanmoins être taxé de bon.

Prix de fr. 40.

N° 53. *Sans devise.*

(en allemand).

Ce travail, par trop sobre, ne doit pas avoir exigé un bien grand effort de la part de son auteur. Ne peut prétendre à aucune récompense, attendu qu'il ne traite pas suffisamment le sujet imposé.

VII. QUESTION GÉNÉRALE.

Sujet du concours : Quel est le but de la société fédérale de sous-officiers et celui des sections ? Par quels moyens atteint-on ce but ?

Travaux reçus : 17.

Récompensés : 8.

Non classés : 9.

N° 15. *Ernst sei der Wille — ernst das Streben.*

(1 cahier de 48 pages gr. écol. en allemand).

Auteur : Gust. Baur, fourrier d'infanterie.

Section de Zurich.

L'avant-propos commente judicieusement la question et la présente ensuite brièvement mais d'une manière complète.

Partie historique : Description excellente de la fondation et du développement de la société.

But de la société : Bien décrit, en s'appuyant sur les faits énoncés dans la partie historique. — L'organisation intérieure est clairement rapportée.

Moyens : Explications claires. Les exercices de tir, d'estimation des distances, de service de campagne, de participation aux cours préparatoires sont un peu brièvement décrits.

Impression générale : Bon travail, complet, simple et clair. Style correct.

Prix de fr. 100 avec couronne.

N° 43. *Nichtswürdig ist die Nation, die nicht ihr Alles setzt an ihre Ehre.*

(1 cahier de 16 pages in-4° en allemand).

Auteur : Conrad Fisch, sergent carabinier.

Section de St-Gall.

Introduction historique brève. Ne dit rien des résultats ou des progrès réalisés par l'expérience. La 2^e question (moyens) est bien et en partie très bien traitée. Ce travail est généralement bon. L'auteur se renferme dans les faits essentiels ; il a des idées originales et des convictions personnelles. Ses considérations et ses propositions sont judicieuses et ont de la valeur pratique. A quelques exceptions près, la solution est bonne et la manière de s'exprimer juste.

Prix de fr. 60.

N° 23. *Zur Ehr und Wehr unseres lieben Schweizerlandes.*

(1 cahier de 25 pages in-4° en allemand).

Auteur : Adalbert Vockinger, guide, à Stanz.

Travail fait avec application et bien rédigé. Rapporte tout ce que la société fédérale a produit jusqu'à ce jour. Fait quelques propositions dans le sens d'une action plus complète de la société fédérale dans tous les domaines. Termine par un court aperçu historique sur

la fondation de la société fédérale, aperçu qui ne peut cependant être considéré que comme un faible essai dans ce sens.

Prix de fr. 30.

N° 34. *Eins in dem Andern wirkt und lebt
Alles sich zum Ganzen webt.*

(1 cahier de 29 pages in-4° en allemand).

Auteur : Section de Lucerne.

L'idée d'un programme officiel des travaux à établir par le Comité central n'est pas banale, mais il serait bon de laisser aussi quelque chose à l'initiative des sections, sans qu'il soit nécessaire de stimuler leur zèle par des primes ou des récompenses. Les autres propositions formulées ne contiennent rien de neuf ni d'original. Rédaction bonne. Matière bien divisée. Travail consciencieux et propre. Aurait gagné à être plus concis en évitant certaines répétitions.

Prix de fr. 30.

N° 14. *Helvétia.*

(1 cahier de 31 pages in-4° en français).

Auteur : Louis Chevalley, sergent d'armement.

Section de Lausanne.

Préconise un programme d'exercices théoriques d'une richesse telle qu'il dépasse en matières celui prévu pour nos écoles centrales ! Le livret de sociétaire qu'il propose serait bien, si le projet présenté était complet et mieux compris. Style bon, voire même choisi. Travail fait avec application dans le fond comme dans la forme. N'offre cependant aucune idée de réforme originale ou pratique, et énonce certains points de vue avec une exagération naïve.

Prix de fr. 30.

N° 20. *J'aime ma patrie.*

(1 cahier de 15 pages grand in-4° en français).

Charmante description générale et récapitulation des divers buts de la société fédérale. S'est attaché à énoncer ce qu'il y aurait à faire plutôt qu'à indiquer les moyens à employer pour y parvenir. Les réponses dans ce dernier sens ne sont qu'une paraphrase des statuts. En ce qui concerne les exercices dans les sections, seul le chapitre relatif à la lecture des cartes est traité d'une manière complète. Style bon. Ne contient rien d'original.

Prix de fr. 20.

Auteur : Eug. Buffat, fourrier d'administration.

Section de la Chaux-de-Fonds.

N° 48. *En avant !*

(1 cahier de 11 pages grand in-4° en français).

Etablit une comparaison entre le nombre des sous-officiers membres de la société fédérale et celui des sous-officiers faisant partie de l'armée. C'est le seul auteur qui se soit occupé de ce détail intéres-

sant. Description consciencieuse du champ d'action de la société fédérale et des sections. N'indique rien cependant qui ne soit déjà connu. Propositions de réformes de valeur douteuse. En somme, travail satisfaisant qui se lit bien et avec intérêt. Style bon.

Prix de fr. 20.

Auteur : William Mussard, appointé canonnier.

Section de Genève.

N° 52. *Wer den Zweck will muss auch die Mittel wollen.*

(1 cahier de 13 pages grand in-4° en allemand).

Solution satisfaisante de la question principale. Peu d'idées nouvelles ou pratiques. Rédaction bonne.

Prix de fr. 20.

Auteur : Jb Keller, sergent-major d'infanterie.

Section de Weinfelden.

N° 45. *Nichts rücht sich in einem Heere bitterer als Vernachlässigung des Unteroffizier* (allemand).

Dissertation impopulaire et philosophante. Travail de grandes dimensions, d'une valeur pratique très suspecte.

N° 57. *Les fils seront dignes des pères* (français).

Sans grande valeur. La question I (but de la société) est traitée d'une manière trop vague. La réponse à la question II (moyens) est trop concise et trop superficielle. A mentionner cependant la partie se rattachant à l'histoire nationale. Intentions bonnes.

N° 28. *Dem Vaterland zu dienen und zu nützen*

Ist Pflicht und Ehre des Schweiz. Milizen (allemand).

Est une simple paraphrase des statuts. Pauvre en idées originales. Rédaction bonne.

N° 54. *Vereinigtes Wirken führt zum Ziel* (allemand).

Travail médiocre. N'est qu'une reproduction des statuts. Peu d'idées propres. La rédaction laisse à désirer.

N° 61. *Auteur du n° 32.* [Question d'infanterie] (allemand).

Mauvais travail. Rédaction sans ordre. Nombreuses fautes d'orthographe. L'auteur ne parle que de récompenses publiques, de hautes distinctions, etc.

N° 36. *Omnia labore* (français).

Courte description par fragments enchevêtrés du contenu des statuts. Rien de plus.

N° 51. *Zu Nutz und Frommen des Vaterlandes* (allemand).

Court et sans importance.

N° 12. *Auteur du n° 11.* [Question d'artillerie] (allemand).

Court et sans suite. Se perd en outre dans des réflexions qui n'ont rien à voir dans le sujet.

N° 62. *Auteur du n° 2.* [Question d'infanterie] (allemand).

Quelques phrases décousues et insignifiantes que l'auteur aurait mieux fait de garder pour lui.

Société des Officiers de la Confédération suisse.

CONCOURS 1892.

1° Le Comité central a reçu à la fin de février un mémoire en français sur la 1^{re} question : Histoire de la campagne de 1800, etc., portant la devise « *Ariane* ».

Ce mémoire était accompagné de la note suivante : « Suivront dans deux ou trois jours trois portraits et six cartes. »

Ces documents n'étant pas jusqu'ici parvenus au Comité central, celui-ci avise l'auteur du mémoire « *Ariane* » que s'il n'envoie pas immédiatement au Comité central, 3, rue des Allemands, à Genève, les dits portraits et cartes, il risque de voir son travail exclu du concours par le jury.

2° Le mémoire en allemand sur la 2^{me} question, portant la devise « *Das Wort ist frei, die Tat ist stumm, der Gehorsam blind* » est bien arrivé en temps utile.

Genève, le 23 mars 1892.

Le Comité central.

Genève, le 1^{er} avril 1892.

Le comité central de la Société des officiers de la Confédération Suisse, aux Sections.

Chers camarades,

Nous avons souvent entendu exprimer le regret que la Suisse ne soit pas dotée d'un air vraiment national et que nous soyons réduits, pour exprimer nos impressions patriotiques, à emprunter à d'autres nations la mélodie, fort belle d'ailleurs, du *Rufst du mein Vaterland*.

Au point de vue purement militaire la chose a un véritable inconvénient ; l'air national doit pouvoir être joué aux troupes, au besoin, avant, pendant ou après le combat. Mais pour qu'il produise à nos soldats l'effet voulu, il est nécessaire qu'il appartienne exclusivement à notre pays.

Tels sont les motifs qui nous ont amenés à envoyer aux sections de notre société la présente circulaire et à leur demander si cette question ne leur paraît pas présenter une certaine opportunité.

Nous estimons d'ailleurs que si l'on croit que le *Rufst du* doit être remplacé par un autre chant vraiment plus national, nul n'est mieux placé que notre société pour prendre l'initiative de ce mouvement et le mener à bien.